

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO CA28 0025-4

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro CA28 0025-4 intitulé :

RÈGLEMENT NUMÉRO CA28 0025-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES NUMÉRO CA28 0025 À L'EFFET DE PERMETTRE LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR UN PROJET DE REMBLAI OU DE DÉBLAI SUPÉRIEUR À 10 CENTIMÈTRES

AVIS est par les présentes donné :

1. QUE le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève a adopté, lors de sa séance ordinaire 3 septembre 2024, le projet de règlement numéro CA28 0025-4, intitulé tel que ci-dessus ;
2. QU'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 7 octobre 2024 à 18 h 30**, à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, Montée de l'Église, à L'Île-Bizard, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.A-19.1);
3. QUE le règlement projeté vise à modifier le Règlement sur les dérogations mineures (CA28 0025) tel que décrit dans le tableau suivant :

| Numéro article(s) | Sujet/catégorie | Description |
|-------------------|---|--|
| 1 | Objet pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure | Ajouter remblai ou déblai supérieur 10 centimètres. |

5. QU'au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par son maire) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;
6. QUE ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;
7. Que le projet de règlement numéro CA28 0025-4 peut être consulté aux endroits suivants :
 - mairie d'arrondissement, située au 350, montée de l'Église, à L'Île-Bizard;
 - point de services de Sainte-Geneviève, situé au 15795, boulevard Gouin Ouest, à Sainte-Geneviève

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h.

DONNÉ à Montréal,
Arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,
ce 27 septembre 2024.

La secrétaire d'arrondissement
Edwige Noza